L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 4 MARS 1882. 55me Année.

Bodeun, Bonnet & Cie., Propriétaires-Éditeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second-Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. SAMEDI, 4 MARS 1882.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Édition quotidienne.

Un an	$13 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

Édition du Dimanche.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

Édition hebdomadaire.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

La combinaison du comité pour le règlement de la dette de ville.

Nous désirons vivement que cette difficulté se règle promptement et finalement, car les affaires en souffrent à un point dont on ne saurait se faire une juste idée. Beaucoup de gens ont envie de vendre comme beaucoup d'autres ont envie d'acheter, mais ils reculent tous devant une incertitude de responsabilité fiscale, qui n'offre aucune base d'estimation positive. Si les premiers ne veulent pas céder leurs propriétés pour rien, les seconds ne veulent pas les payer plus qu'elle ne valent. Un règlement favorable aux contribuables augmente la valeur de leurs biens. Si ce règlement se fait dans un sens contraire, il la détruit. Qui voudrait acheter des propriétés avec la perspective d'une taxe de trois pour cent? Personne. Cette perspective est celle d'aujourd'hui. De là, la langueur des affaires sur le marché foncier, et ce marché ne reprendra quelque animation que lorsqu'un compromis acceptable pour la propriété foncière aura eu lieu. Il y a en ce moment beaucoup de négociations entreprises, et qui n'auront de conclusion, dans un sens ou dans l'autre, que lorsque la question de la taxe sera réglée.

Ce qui a fait échouer jusqu'à présent toutes les tentatives de compromis, c'est l'absence de concessions suffisantes de la part des créanciers plutôt que la mauvaise volonté des débiteurs, et nous le prouverons tout de suite en rappelant que ces débiteurs ont payé, en 13 ans, plus de 50 millions de taxe. Cela n'annonce guères la résistance et encore moins la mauvaise foi des contribuables. Ils ont perdu, en outre, une partie des propriétés qu'ils possédaient en esclaves. Il faut savoir qu'il y avait dans la ville de huit à dix millions en propriétés de cette catégorie lorsque fut réglée la dette de la consolidation, et que les esclaves entraient comme matière imposable dans le payement de cette dette. Or, la propriété esclave a été virtuellement détruite en 1862, parce qu'à partir de cette époque la taxe provenant de cette source n'a plus été payée. Qui a perdu cette propriété? Ce ne sont pas les porteurs de bons, ce sont les propriétaires puisqu'ils sont obligés aujourd'hui de servir toutes les dettes constituées à cette époque, comme s'ils eussent continué à jouir de ce droit de propriété. Ils ont perdu bien d'autres choses; ils ont perdu une partie et même une grande partie de leurs propriétés foncières, frappées de dépréciation par l'abolition de la propriété esclave.

Pendant tout ce temps, qu'est-ce que les créanciers, porteurs de bons, ont perdu? Rien, absolument rien. Tous leurs intérêts ont été payés régulièrement jusqu'en 1875 et aujourd'hui il faut que les contribuables payent les arriérés qui leur sont dûs depuis cette époque.

Donc tous les désastres de la guerre ont pesé sur les uns et non sur les autres, et il faut pourtant que les propriétaires continuent à en subir les conséquences. Voilà ce que les hommes, qui se sont volontairement occupés du règlement de la dette, auraient dû prendre en considération et ce qu'ils n'ont pas fait. Tout en disant que leur but est de dégrever la propriété foncière, ils prennent plus de soin encore de l'intérêt des créanciers, car il n'y a rien dans leur combinaison qui puisse leur causer le moindre tort, si ce n'est une faible diminution d'intérêt sur les bons consolidés, diminution de un pour cent à laquelle les porteurs de ces bons s'étaient depuis longtemps résignés.

Mais pour le capital, il n'y a de réduction d'aucune espèce. Ce capital est intégralement conservé. Ainsi la guerre aura passé, les mauvais gouvernements, venus à la suite de la guerre, auront passé, et les porteurs de bons de toutes les origines n'y auront rien perdu, quand les propriétaires y perdent la moitié et, en beaucoup de cas, les deux tiers et même les trois quarts de leurs valeurs foncières. Voilà la vérité.

Nous sommes donc surpris qu'on veuille leur faire perdre encore 20 pour cent, sur le prix des bons qui leur seraient remis en échange d'une partie des taxes additionnelles. Est-ce juste? On dit: ces bons valent 135 sur les livres de la ville. Oui, mais sur le marché, ils ne valent que 80, et comme les contribuables ont peu d'argent pour la plupart, et que la plupart s'empresseraient de les vendre pour rentrer le plus vite possible dans le déboursé de la taxe, il s'en suit qu'ils perdraient tout de suite 20 pour cent par la combinaison d'arrangement dont il est question. Ils perdraient même davantage, car il est probable que quatre ou cinq millions de bons à prime, jetés subitement sur le marché, détermineraient une forte baisse. Les cotes pourraient se relever, nous le savons bien, mais le sacrifice n'en serait pas moins accompli et les contribuables n'y gagneraient rien. Pour eux, il n'y aurait pas de compensation possible.

Le premier plan de M. Morris était plus équitable. Suivant ce plan, les contribuables commenceraient par payer toute la taxe additionnelle, comme ils seront obligés de le faire avec le plan présenté au Conseil de ville par le comité, mais ils auraient été remboursés, avec de l'argent, de toute cette taxe, moins les 3[8 retenus pour l'exécution et le succès de la combinaison. Les contribuables payant avec de l'argent, c'est bien la moindre grâce qu'on puisse leur faire que de leur restituer en argent ce qu'ils auront donné de trop. Pourquoi les rembourser avec des titres dont ils n'ont pas besoin et estimés à 20 pour cent au-dessus du prix courant de la Bourse? Pourquoi vouloir leur faire subir cette nouvelle opération? N'ont-ils pas déjà assez souffert?

D'abord, comme l'a très bien fait observer M. Shepherd, la plupart des contribuables ne pourront profiter de cette restitution que par le moyen du courtage. Chaque bon à prime représente aujourd'hui une somme d'argent supérieure à leurs taxes et, à plus forte raison, bien supérieure à la somme qui leur serait due. La réunion seule de ces petites cotes pourrait les mettre à même de recevoir leur indemnité, et cette réunion ne pourrait avoir lieu que par l'intermédiaire des courtiers qui retiendraient une partie de cette indemnité comme commission d'agence. Il serait bien plus simple, au moment où le contribuable paye, de déduire immédiatement de son bill tout ce qui devrait lui être rendu en vertu du compromis. Le compte serait bien plus vite fait et plus vite réglé. Faire payer aux gens ce qu'ils ne doivent pas pour leur restituer ensuite ce qu'ils auraient payé de trop, est le plus triste expédient que nous ayons jamais vu en matière de fiscalité. Ce n'est vraiment pas soutenable.

Les objections de M. Shepherd sont on ne peut plus sensées, et il a eu raison de dire qu'il ne voyait en cela aucun soulagement pour les contribuables, car les obliger tout d'abord à payer la taxe additionnelle tout entière, c'est les mettre dans un embarras extrême, plus grand que tous ceux qu'ils ont éprouvés jusqu'ici, car tous les jours les contribuables ont moins de ressources, leurs revenus ayant plutôt diminué qu'augmenté dans ces derniers temps. M. Shepherd ne croit donc pas qu'ils puissent payer la taxe additionnelle dans la proportion où elle a été fixée par les décisions des cours fédérales. L'émission de cette opinion est d'autant plus louable de sa part qu'il est à la fois et porteur de bons et propriétaire, et que très probablement il est plus intéressé au règlement de la dette que tous les autres membres du comité. M. Shepherd, y représentait les deux catégories d'intéressés, les créanciers et les débiteurs, et pour qu'il ait pris le parti de ces derniers, il faut qu'il ait trouvé dans la combinaison modifiée de M. Morris une injustice criante, plus que cela, une impossibilité presque totale d'exécution, et c'est pour cela qu'il n'a pas voulu signer le rapport présenté au Conseil de Ville.

C'est sur la proposition de l'administrateur de finance, très probablement, que le plan de M. Morris a été modifié. La raison donnée par M. Walshe est qu'il fallait se garder de rien faire qui pût empêcher ou retarder le recouvrement des taxes, attendu que les taxes ordinaires et les taxes additionnelles sont inséparables dans les bills et que toutes doivent être recouvrées à la fois. Mais M. Walshe n'a pas vu que l'exaction totale empêcherait plus qu'elle ne favoriserait le recouvrement en question. Le fisc obtiendrait certainement plus en demandant peu qu'en demandant beaucoup. Tel contribuable qui pourrait payer vingt piastres, ne pourrait pas en payer quarante, ni même trente, ni même vingt-cinq. Alors, si les taxes sont inséparables, il ne pourra en payer aucune, et le trésor municipal ne recevra rien.

D'ailleurs, l'administrateur des finances se fait, mal à propos, un monstre de la jurisprudence des cours fédérales. Il est douteux que les officiers de ville, qui n'étaient pour rien dans les procès de taxe décidés par ces cours, soient tenus d'obéir à leur décisions, et il nous revient que cette question doit être portée bientôt devant les cours d'Etat, où l'on fera valoir en même temps le contrat de 1876, existant non seulement entre les créanciers et la ville, mais encore entre les contribuables et même les résidants. Le contrat de 1876 fut fait non pour une dette de douze millions mais pour une dette de vingt millions et les bons à prime qui n'ont jamais été émis représentent une somme de plus de six millions. Il faut savoir ce que les tribunaux d'Etat en feront, et s'ils voudront décider toutes les questions de contrats en faveur des créanciers et jamais en faveur des contribuables.

La loi des bons à prime avait pris un soin extême à protéger les contribuables, et pour préciser cette protection de manière à ce qu'on ne pût s'y méprendre, elle avait formellement et expressément stipulé que tout contribuable et *même tout résidant* aurait droit à élever des objections légales contre tout officier public de la ville qui essayerait de recouvrer une taxe au dessus de 1 1[2 pour cent, cette taxe comprenant le budget affecté au service non d'une seule dette mais de toutes les dettes. Nous avons déjà examiné ce point de la question dans d'autres articles, et nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire de le traiter de nouveau, mais il bon d'appeler l'attention de l'administrateur des finances sur ce point vraiment important et qui n'a pas encore été porté devant les tribunaux de l'Etat. La question est simplifiée; on ne conteste pas les dettes; ce que l'on conteste, c'est le pouvoir municipal et même législatif de réduire à zéro un contrat qui n'a pas encore six ans d'existence et dont l'exécution n'a pas failli encore une seule fois.

Nous regrettons la modification faite par le comité au plan de M. Morris. Ce plan était un pis aller à peine acceptable, mais il valait mieux que tous les autres, et beaucoup de gens auraient pu s'y rallier. En l'état, comme l'a fait observer M. Shepherd, il n'y a pas de soulagement pour les contribuables et nous ne pensons pas qu'il soit accepté. L'administrateur des finances aura donc nui au recouvrement des taxes au lieu d'y aider, bien que ce soit là, selon toute apparence, l'unique but qui l'ait déterminé à intervenir dans les délibérations du comité.

Nous lisons, dans le *Foyer Créole*, (paroisse St-Jacques,) du 1er mars:

Le fleuve monte, monte et s'il faut en croire les on dit, il aurait crû d'un pied dans la nuit de samedi à dimanche. C'est beaucoup, il est vrai, mais, quand à St-Louis, il monte de 17 pieds en trois jours, à St-Jacques il peut bien se permettre un pied dans 24 heures. Ce qu'il y a de certain c'est que les fortes pluies dans le nord de la vallée vont faire encore gonfler le fleuve.—Soyons donc sur nos gardes. Le courant est très rapide, et mine fortement le pied des levées, là où il n'y a pas de bâture.

—Il ne manquait plus qu'une bonne pluie, disions-nous la semaine dernière, pour que les souches et les plants de cannes soient en parfait état: voilà les voeux des planteurs exaucés. Les mottes ont dû disparaître et la terre doit parfaitement adhérer au pied de la plante. Rien de mieux, sauf les chemins qui sont abominables. Même avant la pluie, l'eau filtrait à travers les levées, et inondait la voie publique. Il est évident que les travaux des champs demandent une attention toute particulière à cette époque de l'année, par conséquent, les chemins en souffrent un peu.

—Les travaux s'avancent. Un de nos typographes nous a dit qu'il avait vu couper les arbres et les cannes sauvages, et déblayer le terrain, derrière chez M. Lasserre. Comme dans toute notre région, les terres sont hautes, il n'y aura pas beaucoup de remblais à faire, et nous ne tarderons pas à voir paraître les poseurs de *cross ties*. On nous dit même que les *rails* sont placés jusqu'à la crevasse de Bonnet Carré.

"The Chronicle" de Mobile, parlant du projet du Capt. Cowden d'établir un canal, du fleuve au lac Borgne, dit que le creusement de ce canal mettrait la ville de Mobile en communication directe, par eau, avec l'Ouest et surtout avec la Nlle-Orléans.

On annonce que M. Spellman, agent de la maison Dreyfus & Cie., producteurs de vins en Californie, est sur le point de partir de la Nlle-Orléans, où il a reçu des ordres nombreux. Le vin de la Californie devient de plus en plus populaire, et la consommation en augmente chaque jour.

Les membres du comité de conférence —"joint conference"— pour la célébration du deux centième anniversaire de la découverte des bouches du Mississippi par La Salle, sont priés de se réunir pour affaires importantes, ce soir, 4 mars, à sept heures précises, au Hall du Philomathean Society, No 144 de la rue Gravier, encoignure St-Charles.

Opéra Français.

Hier, vendredi, à midi, a eu lieu comme nous l'avons annoncé, la vente aux enchères des avant-scènes de l'Opéra de la Rue de Bourbon, qui avaient été si recherchées dans la séance de mercredi soir. Elles ont fait ensemble une prime de $1,200, soit, en moyenne, $150 chacune.

C'est un véritable succès, et il faut remarquer que la spéculation ne s'est nullement mêlée de cette affaire. Les avant-scènes ont été achetées directement par plusieurs de nos plus riches commerçants.

M. Defossez a donné rendez-vous, aujourd'hui, à midi, à tout le personnel des choeurs et de l'orchestre résidant à la Nlle-Orléans. Il veut lui-même se rendre compte des ressources qu'il peut trouver ici. C'est sur le résultat de cet examen qu'il se guidera dans ses engagements, soit en France, soit à New-York.

M. Défossez qui nous paraît habitué à mener rondement les affaires de théâtre, compte partir pour New-York demain soir, dimanche. Il espère s'embarquer pour le Hâvre soit le 15 courant, à bord de l'*Amérique*, soit le 22, à bord de la *France*.

Il se trouvera de la sorte à Paris, à la grande époque des engagements, aux environs de Pâques. Il aura une foule de sujets de premier ordre sous la main et pourra faire aisément des choix. Nous souhaitons un succès complet à M. Défossez, il le mérite, croyons-nous, et son entente, son expérience des choses de théâtre le lui garantissent d'avance.

Académie de Musique.—Même spectacle pour le dernier jour de l'engagement d'Emmet. Nous espérons être à même, ce soir, d'annoncer pour demain un nouveau répertoire et l'arrivée d'une nouvelle troupe.

Théatre St. Charles.—Aujourd'hui les deux dernières représentations d'Oliver Doud Biron et de miss Kate Byron. A demain le programme de la semaine prochaine.

Grand Opera House.—Hermann s'en va et c'est la troupe d'opéra-comique de Rice qui le remplacera. Le répertoire de cette troupe est immense.

L'intervention des puissances en Egypte.

Nous continuons à n'accorder qu'une confiance très limitée à la modération qu'affectent les révolutionnaires égyptiens pour dissimuler l'étendue de leur triomphe. C'est la malédiction des révoltes militaires de ne pouvoir ni s'arrêter ni rien fonder. Le soi-disant parti national du Caire, le parti des colonels, comme il conviendrait plutôt de l'appeler, sera fatalement conduit à entrer en lutte avec ce contrôle européen auquel l'Egypte doit sa prospérité actuelle, et à provoquer ainsi l'intervention des puissances dont les intérêts se voient menacés. La seule chose qu'il y ait à se demander, c'est la forme que prendra cette intervention.

Il ne nous paraît pas douteux que, à l'origine, une action énergique et rapide de l'Angleterre et de la France eût suffi pour protéger l'autorité du khédive contre les entreprises du parti militaire. Nous croyons également que cette action, n'ayant d'autre but que le maintien du *statu quo*, n'aurait eu, ni à demander l'autorisation du reste de l'Europe, ni à craindre de ce côté un désaveu ou une opposition. Mais, nous le répétons, c'est à l'origine, dès les premières manifestations insurrectionnelles, que ce mode de répression était possible. Il est trop tard aujourd'hui. L'Angleterre elle-même, jusqu'ici si jalouse de ce qu'elle considérait comme ses droits exceptionnels, exclusifs sur l'Egypte, l'Angleterre a l'air toute prête à renoncer à ces prétentions. L'Europe est aujourd'hui virtuellement saisie de la question, et l'on n'aperçoit plus d'autre solution à cette question que l'intervention collective européenne.

La France ne verra pas avec une satisfaction sans mélange une intervention qui risque de mettre fin à la situation privilégiée que, de concert avec l'Angleterre, elle occupait en Egypte; il est certain, d'un autre côté, que la France et l'Angleterre exerçaient leur contrôle, d'une manière plus ou moins avouée, au nom de l'Europe, et, dans tous les cas, que les quatre puissances ne peuvent guère être exclues du règlement que des faits nouveaux rendraient nécessaire. L'intervention collective européenne aurait, d'ailleurs, ceci de bon,—nous y comptons du moins,—qu'elle exclurait l'ingérence armée du sultan. Or, nous l'avons déjà dit, là est, à nos yeux, le point capital de l'affaire, l'intérêt que notre gouvernement doit considérer avant tout autre. Notre position, en effet, est spéciale. Rien de ce qui se passe sur la côte d'Afrique ne saurait nous rester indifférent, surtout avec les prétentions et les intrigues actuelles de la Turquie. On n'exagère point en disant que notre protectorat tunisien et jusqu'à notre colonie algérienne sont en cause dans les événements qui se déroulent en Egypte, et qu'un débarquement de troupes turques dans ce pays constituerait pour nous un péril.

Ce péril, aucune puissance en Europe ne peut songer à nous y exposer, et aucune n'a intérêt à le faire. Il n'en est pas une qui, à défaut d'autre motif, ne reculât devant des actes destinés à étendre la domination malfaisante du gouvernement ottoman. On limite cette domination toutes les fois que l'occasion s'en présente, on en tolère les restes en raison des difficultés d'une liquidation définitive, mais on ne l'affermit pas, on ne la sanctionne pas, on ne l'augmente pas. La civilisation a beau être une chose vague, elle est une chose réelle, et elle ne laisse point commettre contre elle des attentats tels que serait l'abandon de l'Egypte aux prétentions du Turc.

Nous sommes loin, en nous exprimant ainsi, de nous aveugler sur les difficultés que rencontrerait une conférence chargée d'aviser au règlement de la question égyptienne. Les analogies qu'on pourrait être tenté de tirer de la constitution des Etats indépendants ou semi-indépendants de la péninsule balkanique, seraient ici trompeuses. Il était relativement facile de donner un prince à la Bulgarie, et encore ce prince a-t-il été bientôt forcé de faire un coup d'Etat. Pour le khédive, il en serait bien empêché, l'infortuné, puisque son armée, au lieu de lui fournir un appui, travaille précisément à le mettre en tutelle. Comment amener à la raison ces forces insurrectionnelles? Comment rendre à Tevfik le pouvoir qu'il a laissé échapper de ses mains? Comment intervenir efficacement au Caire, et qui en charger, puisque la nécessité d'exclure le sultan est évidente? Comment maintenir un contrôle économique et financier dans une principauté qui aspire à l'indépendance, et comment l'en affranchir sans laisser le pays retomber dans le désordre? Comment, enfin, concilier l'indépendance de l'Egypte et les droits des puissances avec la position particulière que font à l'Angleterre ses relations avec l'empire des Indes? En vérité, les questions soumises naguère au Congrès et à la conférence de Berlin étaient moins épineuses que celles dont la situation de l'Egypte menace d'embarrasser l'Europe.

[*Le Temps.*]

La perte totale occasionnée par les incendies l'année dernière, aux Etats-Unis, s'élève à la somme de $81,280,900, sur laquelle les compagnies d'assurance ont payé $44,641,900. Les pertes portent surtout sur les moulins et les magasins de campagnes.

—Si vous prêtez un louis, qu'avez-vous?
—Un débiteur.
—Si vous prêtez mille louis, qu'avez-vous?
—Un ennemi!

Dans un salon, devant un portrait d'un ex-député très-bavard:
—Peuh! trop flatté!
—Comment! flatté; mais il ne lui manque que la parole.
—Justement. C'est en cela qu'il est flatté.

Nouvelles Télégraphiques.

Complications dans les Balkans.

Londres, 27 février—Le correspondant du Standard à Constantinople dit que l'on songe à mobiliser 150,000 hommes de troupes en prévision de complications en Bulgarie, qui pourraient nécessiter l'occupation des Balkans.

La situation en Egypte.

Londres, 27 février—Un télégraphe d'Alexandrie au News: "L'élément militaire règne en souverain, soutenu par Stone-Pacha, qui fait tout son possible pour montrer sa sympathie pour le mouvement actuel."

Les bruits de désaccord entre Mahmoud Baroudi, président du conseil, et Arabi Bey, ministre de la guerre, sont dénués de tout fondement.

Le gouvernement a décidé de licencier 2,900 hommes de troupes noires qu'on se disposait à envoyer au Soudan, par suite de la nature satisfaisante des avis reçus de cette région.

Le rappel du général Skobeleff.

Vienne, 27 février—On dit dans les cercles diplomatiques que le rappel du général Skobeleff a été dû au rapport du prince Orloff, ambassadeur de Russie à Paris, sur les relations personnelles que le général Skobeleff avait commencé à établir avec les Français du parti de la revanche, et sur l'impression que le discours du général Skobeleff avait produite à Paris.

Garibaldi et les Vêpres siciliennes.

Rome, 27 février—Le général Garibaldi va tellement mieux qu'il désire se rendre à Palerme pour assister à la commémoration des Vêpres siciliennes, qui commencera le 31 mars et durera quatre jours.

Les naufragés de la "Jeannette."

Saint-Pétersbourg, 27 février — Le lieutenant Harber et le patron Schnetzer ont été reçus hier par le consul de France à Moscou, qui les a présentés au gouverneur, prince Dolgorouki, et les a ensuite retenus à dîner, accompagnés à la gare et a assisté à leur départ pour Nijni Novgorod. De Nijni ils voyageront en traîneau jusqu'à Perm, et de là en chemin de fer jusqu'à Ekaterinburg. A Ekaterinburg ils trouveront tout ce qu'il leur faut pour les recherches et seront accompagnés par un excellent guide et interprète.

La question d'Orient.

Vienne, 27 février.—La Gazette Militaire dit qu'une guerre de l'Autriche avec la Russie devrait se régler entre ces deux puissances seules, car l'alliance austro-allemande stipule que chaque puissance n'accordera à l'autre le secours de ses armes que dans le cas où l'ennemi aurait lui-même un allié.

Londres, 27 février—Le correspondant de Cologne de la St-James Gazette mentionne un bruit d'après lequel, à moins d'une amélioration dans la situation intérieure de la Russie, le czar abdiquera après son couronnement.

Saint-Pétersbourg, 27 février— La valeur du rouble ayant subi une dépréciation considérable, certaines gens prétendent, dans les cercles financiers, que le général Skobeleff était d'accord avec quelques banquiers pour provoquer cette baisse lorsqu'il a prononcé son discours.

Agitation en Espagne.

Londres, 27 février.—Le correspondant madrilène du Daily News dit: "Une animation extraordinaire règne dans les régions politiques. La résistance à la perception des nouvelles taxes augmente. Avec la rigoureuse mesure prise contre les chefs des syndicats de métiers M. Camacho, ministre des finances, lèse matériellement la popularité du cabinet. Il est maintenant certain que les Cortès seront convoquées pour le mois de mars."

On télégraphie de Madrid à l'agence Reuter que le gouverneur de Valence a dissous le syndicat de métiers de cette ville à cause d'une circulaire que le syndicat a envoyée à la presse.

La dernière séance de la Chambre des Représentants des Etats-Unis offre un intérêt peu ordinaire. Le bill d'allocation diplomatique et consulaire était en discussion. Quelques représentants ont profité de l'occasion qui leur était offerte d'aborder la question de la politique étrangère. La plupart des orateurs, y compris M. Ellis, de la Louisiane, se sont prononcés en faveur d'une politique plus vigoureuse, plus accentuée; tous ont demandé que la doctrine Monroe fût appliquée dans toute son étendue. M. Whitthorne, du Tennessee, s'est fait l'apologiste de la politique de M. Blaine, qui consiste à modifier radicalement le traité Bulwer-Clayton et appeler les républiques de l'Amérique du Sud au Congrès général, sous la présidence des Etats-Unis. M. Whitthorne veut aussi que le Congrès intervienne dans l'affaire du canal de Panama; tout cela aurait été fait, dit-il, si Garfield avait survécu et si Blaine avait conservé la direction des affaires étrangères. Mais l'Est et le grand Ouest ont cessé d'avoir voix délibérative, et c'est Wall street, avec ses spéculateurs, qui ont substitué leur politique peureuse, à la politique patriotique du régime inauguré par le sénateur du Maine.

Enfin, un troisième orateur, M. Hewitt, de New York, a déclaré que le peuple américain est arrivé à cette conclusion en matière de politique étrangère: que tout citoyen, naturalisé ou natif, a droit à la même protection de la part du gouvernement; que la doctrine Monroe doit être affirmée et soutenue à tout prix et à tout hasard, dût le différend être réglé par le canon.

Jusqu'ici, les orateurs qui avaient pris la parole semblaient être des partisans de la politique de M. Blaine. C'est M. Casson qui s'est chargé de prendre la défense du président Arthur et du nouveau secrétaire d'Etat, M. Frelinghuysen. Cette discussion n'a pas eu d'autres suites; elle démontre, cependant, que, parmi les membres de la Chambre, M. Blaine a conservé une certaine influence, malgré les dénonciations unanimes de la presse.

Triste métier que celui de souverain par les idées qui courent! La plupart des rois et empereurs de l'Europe ont été, dans un temps relativement court, l'objet de tentatives criminelles. L'empereur de Russie est tombé sous les coups des nihilistes, et son successeur, enfermé au fond de son palais, et entouré de gardes, n'ose pas mettre le nez à la fenêtre, de peur d'une balle assassine. Humbert, d'Italie et Alphonse, d'Espagne, et même le puissant empereur d'Allemagne, n'ont échappé que par hasard aux complots formés contre eux. Au tour, aujourd'hui, de la reine Victoria qui, cependant, se garde bien de prendre une part active à la politique des partis qui se disputent le pouvoir. Rien n'est de nature à justifier l'acte de l'assassin qui a fait feu sur elle, ni la passion politique si entraînante dans certaines situations, ni la conduite privée de la reine toute dévouée aux pratiques de la religion et grande aumonière de son royaume. La tentative dirigée contre elle ne peut être que l'oeuvre d'un fou ou d'un misérable.

Les membres du bureau des producteurs de fruits se sont réunis et ils ont décidé d'émettre 400 bons de dix dollars, afin d'être en mesure de préparer l'exposition de fruits et de fleurs qu'ils ont décidé de faire, dans une séance précédente. Le bureau se réunira de nouveau, le 16 mars, pour régler tous les détails de cette exposition.

Il se produit, aux Etats-Unis, un mouvement en faveur des Indiens, exploités par des agents du gouvernement et ne prenant les armes que pour se venger de l'oubli des engagements contractés envers eux. Une pétition, à ce sujet, a été présentée au Congrès; elle porte cent mille signatures. Voici ce que demandent les pétitionnaires: 1°, L'observation des traités faits avec les Indiens; 2°, l'adoption de mesures propres à étendre l'éducation; 3°, la division, en petites fermes, des terres sur lesquelles les tribus sont établies; 4°, droits constitutionnels à accorder aux Indiens.

Quelle sera le sort de cette pétition qui, conforme à la justice, au droit, à la raison, mais qui tend à détruire les bénéfices que réalisent chaque année les agents de l'administration, dans leurs rapports avec les tribus.

☞ Les médecins de notre ville sont unanimes à reconnaître l'efficacité du Malakoff Bitter contre les fièvres.

Un journal de Louisville dit que dans les sept mois précédant le 1er janvier 1882, 346,844 émigrants sont arrivés aux Etats-Unis. Les allemands figurent dans ce chiffre pour un tiers; ils faisent le libéralisme de M. de Bismark. Le journal ajoute: Si Bismark vit encore vingt ans, une grande partie de l'Allemagne sera dépeuplée.

—Le Malakoff Bitter est une boisson à la fois agréable au goût et nécessaire à la santé.

—Nous signalons à l'attention de nos lecteurs l'annonce de la maison P. Werlein qu'ils trouveront à une des pages intérieures du journal. A ceux qui ne connaissent pas cette maison, nous dirons qu'elle s'est acquise une réputation des plus enviables par sa parfaite loyauté dans ses relations d'affaire avec le public, les excellents pianos qu'elle vend, et surtout, les prix modiques auxquels elle les vend.

Des nombreux instruments que vend M. Werlein, le piano Chickering est le meilleur. Connu depuis soixante ans, il peut se passer d'éloges. Le piano Mathushek, en usage ici depuis douze ans, jouit d'une vogue telle qu'il a presque éclipsé les pianos importés. Il les excelle pour le son, le toucher, le travail, la durée et se vend à meilleur marché. M. Werlein vend aussi le piano Haines dont se sert Patti dans ses concerts en voyageant. Les prix de la maison sont si modiques et ses conditions si faciles, que personne ne doit se priver du plaisir de posséder un piano.

Décédée, hier, vendredi, 3 mars 1882, à 2 h. a. m., Mlle EUPHEMIE ALIDA LABRANCHE. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de la famille sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu CE MATIN à 10 heures précises, de sa dernière résidence, No 6 rue Ste Anne, (Bâtisses Pontalba.)

L'Union Française.

Messieurs les sociétaires et messieurs les souscripteurs à l'emprunt sont invités à assister DEMAIN, dimanche, à midi précis à la salle de la Société, au tirage de cinquante obligations, en remboursement partiel de la dette contractée par l'Union.

F. TUJAGUE, Président.
H. Billard, Secrétaire.
4 mars—2f

Avis spécial.—Les planteurs et les expéditeurs de graines de coton, prendront avis qu'à partir du 1er jour de mars, les consignés paieront $12 le tonneau pour la graine de coton en bon état livrée ici.
New Orleans Cotton Seed Association.
HENRY MARX, Secrétaire et Trésorier.
4mars—1m

Nlle-Orléans, ce 2 mars 1882.
Les soussignés ont, ce jour, formé une société comme facteurs de coton et de sucre et marchands commissionnaires, sous la raison sociale de A. A. MOUTON & CO.
A. A. MOUTON, CHARLES HERNANDEZ.
4 mars—

Un grand bal paré et masqué
SERA DONNÉ
Par la Première Compagnie des
"CAZADORES de ORLEANS"
SAMEDI, 18 mars 1882,
(La veille de la St. Joseph,)
DANS LA SALLE DE L'UNION FRANÇAISE,
Rue Remparts, entre Dumaine et St-Philippe,
Au profit de leur fonds de Secours.
Comité d'arrangements: Jos Llado, M. J. Lubin, Alfonso Garcia, Francisco Blancbon, Jose Rivas.
Billets $1 00
☞ Des soumissions cachetées pour la buvette, le restaurant, vestiaire, &c., seront reçues jusqu'à LUNDI, 6 mars, chez Jos. Llado, 205 rue de Chartres. 3 mars—

Bureau de la Compagnie "Lever Steam Cotton Press."—Nouvelle-Orléans, 2 mars 1882.—A une réunion du conseil de Directeurs, tenue ce jour, il a été déclaré un dividende de deux dollars par action, payable aux actionnaires à partir de LUNDI, 6 du courant, de 1 h. à 3 h. de l'après midi, au No 167, rue Gravier. Le livre de transfert sera fermé de jeudi, 2, à lundi, 6 du courant.
WM. S. B. SEVEY, Secrétaire.
3mars—3f

Salle de la Compagnie de Pompe à vapeur St-Bernard No 1.—St. Bernard, le 2 mars 1882.— Les officiers et membres de cette compagnie sont, par le présent notifiés que l'Assemblée Régulière Mensuelle et Trimestrielle aura lieu LUNDI, 6 mars 1882, à 7 heures du soir. Règlements d'arriérés et collection de l'accroissement pour la parade du 4 courant. La plus grande ponctualité est requise.
Par ordre de J. M. AUGUSTIN, Président.
F. D. Saenzes, Secrétaire. 3 mars—3f.

AVIS SPECIAL.
Excursion à Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.—Le steamer HEROINE, [en remplacement du New Camelia] fera une excursion aux localités ci-dessus, DIMANCHE, 5 mars 1882. Il partira de Milneburg à l'arrivée du train de 8 heures du matin, que l'on prendra au Dépôt des Passagers de Mobile, au pied de la rue du Canal. Retour à Milneburg, le même jour, à 7 heures du soir.
W G COYLE, Agent.
3 mars..3f

Avis.
☞ La mort de notre sieur Arthur Olivier ne causera aucun changement pour le présent dans nos affaires.
A. OLIVIER & CO.
1er Mars 1882. 1er mars..5

REMÈDE INFAILLIBLE
POUR
L'Incarnation des ongles de pieds.
"THE ONYXIS CURE."

Cette préparation, employée avec le plus grand succès par quelques-uns des principaux médecins, est maintenant offerte au public comme le seul remède pour ce mal douloureux. Jusqu'à présent on extirpait l'ongle, mais avec cette poudre, les cas les plus difficiles, sont guéris en fort peu de temps et sans douleur.

On appelle l'attention sur les certificats suivants:

Nouvelle-Orléans, 18 février 1882.
Cette poudre "Onyxis Cure", dont je recommande l'emploi m'a toujours réussi depuis trente ans dans la cure de l'ongle incarné, —maladie si rebelle à l'action des autres moyens.
P. A. LAMBERT, D.M.P.

Nouvelle-Orléans, 9 février 1882.
Je certifie que j'ai eu occasion d'employer la poudre connue sous le nom de "Onyxis Cure", pour des personnes qui souffraient d'ongles incarnés et que j'ai été très satisfait des résultats que j'ai obtenus. J'en recommande donc avec plaisir l'usage au public.
Dr EDMOND SOUCHON.

St Jean-Baptiste, 16 février 1882.
Je certifie avoir employé avec succès la poudre "Onyxis Cure" contre l'ongle incarné, et je la recommande à ceux qui souffrent de ce mal atroce.
C. HUARD, D.M.P.

Nouvelle-Orléans, 16 février 1882.
J'ai grand plaisir à recommander la poudre "Onyxis Cure," pour les ongles incarnés, ayant eu l'occasion de m'en servir avec les meilleurs résultats pour des personnes qui souffraient de cette douleur.
N. MAJEAU, pharmacien, Coin Bourbon et Dumaine.

Nouvelle-Orléans, 22 février 1882.
Je certifie que la poudre présentée au public sous le nom de "Onyxis Cure" a été employée avec succès dans les cas d'ongles incarnés.
P. MARTYN, pharmacien, Coin Dauphine et Ursulines.

Nouvelle-Orléans, 9 février 1882.
Je me fais un véritable plaisir de recommander l'emploi de la poudre "Onyxis Cure" pour les ongles entrant dans les chairs, ayant été guéri moi-même par quelques applications de cette poudre.
JOS. CUVELLIER, notaire, 34 Passage de la Bourse.

Nouvelle-Orléans, 2 février 1882.
Je certifie que quelques applications de la poudre "Onyxis Cure," m'ont complètement guéri d'un ongle entrant dans les chairs.
HENRY RENOU, No 144 rue Dumaine.

Nouvelle-Orléans, 8 février 1882.
Je recommande avec plaisir à toutes les personnes qui souffrent d'ongles incarnés l'emploi de l'"Onyxis Cure", ayant été guéri moi-même par quelques applications de cette poudre.
G. W. NOTT, Secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

Nouvelle-Orléans, 18 février 1882.
Je certifie que j'ai été guéri d'un ongle de pied entrant dans les chairs par l'usage de la poudre "Onyxis Cure", et je la recommande au public.
J. W. HINCKS, Secrétaire de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 23 février 1882.
Je certifie que j'ai employé la poudre "Onyxis Cure" et que j'en ai obtenu un soulagement prompt et permanent d'un ongle de pied entrant dans les chairs. Je recommande donc l'emploi de cette poudre aux personnes qui souffrent du même mal.
CHAS E. SCHMIDT, avocat, No 22 rue de la Douane.

Nouvelle-Orléans, 20 février, 1882.
Je recommande avec plaisir l'emploi de la poudre "Onyxis Cure", persuadé que c'est un remède infaillible pour les ongles de pied entrant dans les chairs.
AM. FORTIER, Commis aux connaissements, Seconde Cour du Recorder.

ET BEAUCOUP D'AUTRES.

A vendre chez les principaux Pharmaciens—Prix $1.00.

Dépôt chez P. L. CUSACHS, PHARMACIEN, Coin Canal et Baronne, N. O., Lne.
3 mars—1m

QUARANTE-CINQUIÈME ANNIVERSAIRE —DU— DEPARTEMENT —DE— L'INCENDIE DE LA NOUVELLE ORLÉANS.

ORDRE DU CORTEGE.

Le Département des Incendies de la Nouvelle-Orléans, avec les personnes invitées à la Célébration du Quarante-Cinquième Anniversaire, se réunira

SAMEDI, 4 MARS, 1882,

dans l'ordre suivant:

Volunteer Steam Fire Engine Co No 1, de la Nouvelle-Orléans.

DÉLÉGATION DE

Constitution Steam Engine Co No 1, de Vicksburg.
Phoenix Steam Engine Co No 2, de Vicksburg.
Washington Steam Engine Co No 3, de Vicksburg.
Hook and Ladder Co No 1, de Vicksburg.
St Bernard Steam Engine Co No 1, de St Bernard.
Brooklyn Steam Engine Co No 1, d'Alger.
Milneburg Steam Fire Co No 1, de Milneburg.
Lafayette Hook and Ladder No 1.

Les compagnies ci-dessus constitueront la Première Division, qui se formera au côté sud de la rue du Canal, la tête s'appuyant à la rue du Camp, s'étendant à l'Est, sous la direction de l'assistant-ingénieur J. D. DONOVAN.

Mississippi Steam Engine Co No 2.
Vigilant Steam Engine Co No 3.
American Hook and Ladder Fire Co No 2.
Columbia Steam Engine Co No 5.
Louisiana Hose Steam Engine Co.
Mechanics' Steam Engine Co No 6.
Eagle Steam Engine Co No 7.

Les compagnies ci-dessus constitueront la Seconde Division qui se formera au côté sud de la rue du Canal, la tête s'appuyant à la rue du Camp, s'étendant à l'ouest, sous la direction de l'assistant-ingénieur J. D. DONOVAN.

Phoenix Steam Engine Co No 8.
Hope Hook and Ladder Co No 3.
Creole Steam Engine Co No 9.
Louisiana Steam Engine Co No 10.
Irad Ferry Steam Engine Co No 12.
Perseverance Steam Engine Co No 14.

Les compagnies ci-dessus constitueront la Troisième Division qui se formera au côté nord de la rue du Canal, la tête s'appuyant à la rue de Chartres, s'étendant à l'est, sous la direction de l'assistant-ingénieur A. J. LYNCH.

Jackson Steam Engine Co No 18.
Washington Steam Engine Co No 20.
Pelican Hook and Ladder Co No 4.
Orleans Steam Engine Co No 21.
Exempt Society of Jefferson Steam Engine Co No 22.
Ascension Hook and Ladder No 1, de Donaldsonville, hôtes de Jefferson No 22.
Jefferson Steam Engine Co No 22.
Chalmette Steam Engine Co No 23.
Crescent Steam Engine Co No 24.

Les compagnies ci-dessus constitueront la Quatrième Division qui se formera au côté nord de la rue du Canal, la tête s'appuyant à la rue du Camp, s'étendant à l'ouest, sous la direction de l'assistant-ingénieur A. J. LYNCH.

ITINERAIRE.

La procession se formera en ligne dans la position qui lui est indiquée, à 9:30 A. M. Elle se dirigera par la rue du Camp jusqu'à Prytania, de Prytania jusqu'à Première, de Première jusqu'à Magazine, de Magazine jusqu'à Julia, de Julia jusqu'à St-Charles, de St-Charles jusqu'à Canal, du Canal jusqu'au côté sud de Rampart, de Rampart jusqu'au côté nord d'Esplanade, d'Esplanade jusqu'à Royale, de Royale jusqu'à Mandeville, de Mandeville jusqu'à la Levée, de la Levée au côté sud d'Esplanade, d'Esplanade jusqu'à Royale, de Royale jusqu'à Canal, où la procession sera disséminée.

L'ingénieur en chef et ses assistants seront stationnés à la Statue de Clay. A mesure que les compagnies arriveront, leurs Marshals informeront les Assistants-Ingénieurs, qui leur indiqueront leurs positions. Aussitôt que les Assistants-Ingénieurs auront formé leurs divisions ils en avertiront l'ingénieur en chef et cela fait, le Chef et ses assistants se présenteront en corps au Grand Marshal pour l'en informer.

La formation achevée, l'ingénieur en chef fera sonner vingt coups sur toutes les cloches du télégraphe d'incendie pour indiquer que la procession se met en marche.

Les marshals et les foremen des différentes Compagnies sont priés d'être sur le terrain à l'heure précise, car la procession se mettra en marche à 10 heures du matin positivement.

S'il y avait une solution de continuité dans la procession, le Marshal de la Compagnie où la solution aura lieu en informera immédiatement le Marshal qui le précède, et ainsi de suite jusqu'à ce que l'information arrive au Grand Marshal. Dès que la ligne sera rétablie, le fait sera communiqué de la même manière à la tête de la procession.

Les Aides du Grand Marshal se présenteront à lui à 9 heures précises du matin, au Mechanics' Institute, rue Dryades.

Si le temps empêchait la procession d'avoir lieu les cloches sonneront dix coups répétés trois fois et la procession sera renvoyée.

Toutes les fois que la procession s'arrêtera, les Compagnies éviteront les chemins de fer autant que possible, afin de ne pas interrompre la circulation des chars.

PROGRAMME.

Première Division.

GRAND MARSHAL:
GEO. H BRAUGHN, de Mississippi No 2.

AIDES:
LEON BERTOLI, de H & L No 4, Secrétaire.
C. C. FLANAGAN, de No 13, Trésorier.
JOS H. HORNOR, de Louisiana Hose, ex-vice-président.
FRED. CAMERDEN, de Mississippi No 2, ex-vice-président.
JOHN McCAFFREY, de No 6, ex-vice-président.
PHIL McCABE, de No 14, ex chef ingénieur.
WALKER C DEAN, Volunteer No 1.
FRANCOIS DUFRECHE, St Bernard No 1.
E. G. SAUNDERS, Milneburg No 1.
TOBY HART, Mississippi No 2.
A. COURREGE, Vigilant No 3.
A. F. SCHMIDT, Columbia No 5.
BUD RENAUD, Mechanics No 6.
M. C. McDONALD, de Chicago.
W. J. McGARRIGLE, de Eagle No 7.
JOHN CORDES, de Phoenix No 8.
HON. H. L. LAZARUS, F. W. BAKER, A. W. GOLDTHWAITE, de Creole No 9.
E. J. WENCK, de Hope H. & L. No 3.
DANIEL WELSH, Louisiana No 10.
Hon. W. T. HOUSTON, A. A. WOODS, Irad Ferry No 12.
ALFRED DUPRE, Perseverance No 13.
PETER BLAIZE, Philadelphia No 14.
THOMAS DALTON, Jackson 18.
WASH. MARKS, Washington No 20.
ED. B. O'BRIEN, JOS. E. THOMAS, Orleans No 21.
E. SCHWARTZ, Exempt Society Jefferson No 22.
R. O. HERBERT, Jefferson No 22.
HENRY WELLMAN, J. H. LELAND, Chalmette No 23.
Hon. GEO. DELAMORE, Crescent No 24.
B. SCHULLY, Louisiana Hose Company.
A. WEBER, Lafayette H. and L. No 1.
W. H. C. ROBINSON, American H. and L. No 2.
[illegible], Hope H. and L. No 3.
Hon. J. M. AUGUSTIN, Pelican H. and L. No 4.

VOITURES RENFERMANT
Son Excellence le Gouverneur et les officiers d'Etat.
Son Honneur le Maire et Administrateurs.
Président et officiers de l'Association Charitable des Pompiers.
Volunteer Steam Engine Company No 1 de la Nouvelle-Orléans.

Délégations de
Constitution Steam Fire Company No 1, de Vicksburg, Miss.
Phoenix Steam Engine Company No 2, de Vicksburg, Miss.
Washington Steam Engine Company No 3, de Vicksburg, Miss.
Hook and Ladder Company No 1, de Vicksburg, Miss.
St Bernard Steam Engine Company No 1, de St Bernard.
Brooklyn Steam Engine Company No 2, d'Alger.
Milneburg Fire Company No 1, de Milneburg.
Lafayette Hook and Ladder No 1, de la Nlle-Orléans.

Seconde Division.

Ingénieur en chef et assistants.
THOS O'CONNOR.......Ingénieur en chef
J. D. DONOVAN.......Assistant ingénieur
A. J. LYNCH.......Assistant ingénieur
Mississippi Steam Engine Co No 2.
Vigilant Steam Engine Co No 3.
American Hook and Ladder Co No 2.
Columbia Steam Engine Co No 5.
Louisiana Hose Steam Engine Co.
Mechanics' Steam Engine Co No 6.
Eagle Steam Engine Co No 7.

Troisième Division.

Phoenix Steam Engine Co. No 8.
Hope Hook and Ladder Co. No 3.
Creole Steam Engine Co. No 9.
Louisiana Steam Engine Co. No 10.
Irad Ferry Steam Engine Co. No 12.
Perseverance Steam Engine Co. No 13.
Philadelphia Steam Engine Co. No 14.

Quatrième Division.

Jackson Steam Engine Co. No 18.
Washington Steam Engine Co. No 20.
Pelican Hook and Ladder Co. No 4.
Orleans Steam Engine Co. No 21.
Exempt Society of Jefferson No 22.
Ascension H. and L. No 1 de Donaldsonville.
Jefferson Steam Engine Co. No 22.
Chalmette Steam Engine Co. No 23.
Crescent Steam Engine Co. No 24.

GEO. H. BRAUGHN, Grand Marshal.
26fév—26 mars 4

Salle de la Compagnie de Pompe à vapeur St Bernard No 1.—St Bernard le 2 mars 1882—Les officiers et membres de cette compagnie sont par le présent notifiés de s'assembler à leur salle de pompe, en uniforme complet, SAMEDI, le 4 mars, à 7 heures précises du matin, afin de participer à la procession du département des Pompiers de la Nouvelle.
Ponctualité requise.
Par ordre de H. HOFFMAN, Foreman,
F. D. Saenzes, Secrétaire.
N. B.—Les membres honoraires sont cordialement invités à prendre part aussi, à la dite procession. 2mars—2f

MANTEAUX.
Nous venons de recevoir un assortiment vaste et choisi de MANTEAUX à la mode qui seront vendus à
MOITIE PRIX.
Nous avons reçu également un bel assortiment de
Mouchoirs de soie pour hommes,
qui seront vendus à des
Prix bien réduits.
Aussi des Mouchoirs à plusieurs lettres initiales pour dames et messieurs.
Une attention toute particulière est appelée sur nos
Soieries, Satins, Pluche, Velours,
—ET—
Etoffes à robes en général.
Nous avons encore reçu des
TAPIS
Nouveaux genres.
N. B. Nous envoyons partout des échantillons, si demande nous en est faite.
5 fév..1 m. B. & W. CRONER, 141 rue du Canal.

BASILE BARES,
No 84 - - Rue Royale - - No 84
Entre St-Louis et Conti.
Vieux pianos! Vieux Pianos!
ENTIEREMENT remis à neuf et pleinement garanti de faire la même durée qu'un piano neuf. N'attendez pas si vous voulez avoir un piano neuf chez vous, mais envoyez votre piano à BASILE, qui le remettra à neuf à un prix très modéré. Plus de 500 pianos réparés en ville et à la campagne ont donné entière satisfaction. Venant d'être reçu et attendu par steamship Toutain, du Havre, un grand assortiment de toutes les célèbres cordes en acier de Londres, et articles en général pour la réparation des pianos et orgues.
J'invite mes amis et le public à venir examiner les marchandises que j'emploie, et le stock que je viens de recevoir.
16 fév—

Pour la Havane, Coronna et Santander.
Départ, MARDI, 7 Mars 1882.
Le steamer espagnol
CADIZ,
Capitaine J. de Larrmaga,
Partira de son wharf, au pied de la rue Orange comme ci-dessus.
Pour passage seulement, s'adresser à AVENDANO BROS, Agents, 155 rue de la Commune.
28 fév—☞

POUR GÊNES.
LIGNE ITALIENNE.
Le vapeur italien de première classe
"MESSICO,"
Cap. Luigi Gaggino.
Ayant de magnifiques emménagements et la meilleure partie de son fret engagé, partira pour le dit port vers le 15 mars prochain.
Pour passage et balance de fret, s'adresser à GILBERT H GREEN & CO., 180 rue Commune.
26 fév—15t

North German Lloyd.
DES billets de passage de Brême ou du Hâvre à la Nouvelle-Orléans et de la Nouvelle-Orléans à Brême ou au Hâvre, par la voie de New-York sont émis par ED. F. STOCKMEYER & Cie, Agents-généraux, 42 rue de l'Union.
19 fév—6 m.

Beaux Chapeaux
POUR
Dames, Demoiselles Et Enfants.
MmeC. SAMSON.
150 RUE CANAL.
LES DERNIERS GENRES, LE PLUS GRAND ASSORTIMENT ET LES PRIX LES PLUS BAS.
18 jan—sa 30 av

A. DAGORET,
Courtier en ACTIONS et BONS,
83 RUE DE CHARTRES,
Nouvelle-Orléans.
Il s'occupe également du paiement des taxes et des licences de ville et d'Etat. 5jan—3m

WM. E. MURPHY,
AVOCAT,
Au No 77 de la rue de la DOUANE
ENTRE LA RUE DE CHARTRES ET LE PASSAGE DE LA BOURSE.
Consultations de 9 à 3 heures, en français et en anglais.

Le Magasin de Meubles le meilleur marché du Sud.
W. G. TEBAULT,
Nos 37, 39 et 41 rue ROYALE
Ayant pris possession de mes nouveaux et spacieux magasins, mesure nécessitée par l'augmentation de mes affaires, je suis maintenant prêt à offrir à mes clients et au public.
Un des plus beaux et des plus grands assortiments de Meubles qu'il soit possible de trouver au Sud.
Mes genres et modèles en ameublements de salon et de chambre, sont pleinement un an en avance de tous les meubles importés ici.
N'oubliez pas le numéro du magasin et sa légende: "Le magasin de meubles le meilleur marché au Sud."
W. G. TEBAULT,
37 39 et 41 RUE ROYALE
ss 31 oct

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés
—EN—
NATTES
DE CHINE,
A. Brousseau's Son
17....RUE DE CHARTRES....
TAPIS
Le plus grand stock au Sud.
Prix qui conviendront à tout le monde.
8juin—1an

Avis.
LA mort de M. Théophile Commagère ne causera aucune interruption dans nos affaires qui seront continuées comme par le passé.
COMMAGERE & LAMBERT,
50 et 52 rue des Magasins.
Nouvelle Orléans, 25 février 1882.
26fév—7t

Avis.
LES personnes qui désirent vendre de vieilles pendules en bronze, des candélabres, ou des bronzes de quelque description, trouveront un acquéreur au comptant, en s'adressant à la boîte de Poste 2860, N.O. J'achète également des vieux meubles de tous genres. 2 déc—☞

Qu'est-ce que le LONG CUT?
Il y a grand plaisir à fumer une pipe de bon tabac pur. Sachant cela, nous avons mis en paquets, avec de belles enveloppes, notre BLACKWELL'S BULL DURHAM LONG CUT. Vous reconnaîtrez notre tabac par la vignette du TAUREAU qui est imprimée sur chaque paquet.
Ce tabac est le même que celui de nos cigarettes et est préparé de la même manière. La seule différence c'est que, au lieu de vous le donner fait en cigarettes avec de bon papier de riz, nous le mettons en paquets, afin qu'on puisse s'en servir immédiatement pour la pipe ou pour des cigarettes qu'on roule soi-même.
28 fév—

LIBRAIRIE FRANÇAISE.
H. BILLARD.
SUCCESSEUR DE
HÉBERT & CIE.
59 Rue de Chartres, coin Bienville

Bibliothèque utile et amusante

Le Bien Vivre à la maison	40
La Cuisinière de la maison	40
L'Art de la Correspondance Commerciale	60
Le Manuel de la Cuisinière	50
Le Médecin de la Maison	60
Le Vétérinaire pratique	1 00
Le Manuel Illustré du Chasseur	60
Les Usages du Monde	60
Le Pâtissier des Ménages	1 00
Le Livre de la Ménagère	1 00
Le Traité d'Equitation	60
La petite tenue de livres commerciale	60
Leçons de Couture et de Crochet	2 00
L'Art de confectionner la Fleurs Artificielles	1 50
Le Traité de la Pêche	60
Manuel théorique et pratique du Jardinier	1 50
Hygiène médicale du visage et de la peau	1 00
Le Secrétaire Général	40

Bibliothèque Amusante.

Le Langage des Fleurs	60
Le Guide en Amour	25
La prescience, interprétation des Songes	1 00
La Petite Poste des Amoureux	50
Le Secrétaire Galant	50
La Bonne Aventure dans la main	60
Les Plaisirs et les Jeux à la maison	60
L'Académie des Jeux	30
Les Tours de Cartes et Physique amusante	60
L'Oracle Infaillible des Demoiselles	50
Le Salon des Jeux	60
Les Tours de Physique Amusante	60
Le Magicien des Salons	1 25
Académie des Jeux	40
Le Quadruple Oracle des Dames	30

Ouvrages de Allan Kardec.

Le Livre des Mediums	1 25
La Genèse, les Miracles et les Prédictions	1 25
Qu'est-ce que le Spiritisme	40
Les Mediums et les Evocateurs	1 25

PAPIERS PEINTS! BORDURES!
Nouveaux Dessins.
A vendre à Prix Réduits!
Articles pour Bureaux, Livres d'Ecoles
FRANÇAIS ET AMÉRICAINS.
Cabinet de Lecture.
Reliure en tous genres.
En vente à la Librairie Française l'ouvrage d'Alfred Mercier:
L'Habitation Saint-Ybars
20 janv—

GRANDES RÉDUCTIONS
L. UTER,
47....RUE ROYALE....47
Le plus grand et le plus riche assortiment de MIROIRS FRANÇAIS pour cheminée et TRUMEAUX du Sud, de tous genres, de toutes grandeurs, de tous prix; aussi, la collection la plus complète et la plus recherchée de GRAVURES et PHOTOGRAVURES encadrées le plus élégamment et artistiquement possible.
Assortiment immense de Stores pour fenêtres, Corniches, Bandes de Rideaux Cadres à Portraits et à Gravures à Chromos de toutes les descriptions. Articles à l'usage d'Artistes, Moulures à portraits pour chambre, Meubles, Backing, Cordons à Portraits et Glands.
Ordres de la campagne, en gros et en détail, remplis promptement et avec soin.
18 déc—sa 18mars

LIQUIDATION
LES HÉRITIERS DE
J. LEVOIS
133 RUE DU CANAL,
Bâtisse Touro.
ANNONCENT, respectueusement, à leurs clients et au public, qu'afin d'opérer un règlement final de la succession de feu J. Levois, ils ont conclu de se retirer du commerce, et vendront, conséquemment, leur stock bien assorti de
Marchandises de fonds et de Fantaisie,
pendant les prochains mois qui vont suivre, à des prix grandement réduits pour les écouler rapidement.
Les acheteurs ayant besoin de bonnes marchandises agiront sagement en venant examiner les nôtres, attendu qu'elles se vendront à des prix plus modiques qu'ils ne l'ont jamais été sur cette place. 19 fév—

J. STRAUSS,
Courtier de Change
—ET—
Agent de Propriétaires fonciers.
6 rue Carondelet, Nouvelle-Orléans, Lne.
ATTENTION spéciale accordée à la vente et à la location des magasins et des maisons de résidences, de même qu'au recouvrement des loyers.
Aussi, argent prêté sur immeubles de tous genres et sur billets de première hypothèque.
Placements recommandés et avis fournis pour les personnes désirant faire fructifier leurs fonds.
Informations fournies avec plaisir, relativement aux actions, bons, mandats et tous autres genres de valeurs sur hypothèques. 26fév—1m

H. DAMIENS,
COIN ROYALE & TOULOUSE.
ANNONCE respectueusement à ses clients qu'il vient de recevoir par steamer Québec un assortiment complet de GANTS DE PEAU de toutes sortes pour hommes et pour dames.
GANTS de PEAU à 2 boutons—pour dames en noirs, nuances de ville, blancs et couleurs claires, $1 et $1.25 la paire.
GANTS de PEAU de SUEDE à 3 boutons en noirs et couleurs à 90 sous la paire.
L'attention des dames est appelée sur les GANTS de PEAU ADELINA PATTI—à 6 boutons, entre deux guipure, vendus seulement à $1 40 la paire—en noirs couleurs fixes, blancs, pailles et opéra.
GANTS de PEAU à 2 boutons pour hommes en noir, couleurs fixes, pailles, claires excellents gants à $1.25 la paire.
GANTS de CASTOR et GANTS de Peau de Chevreau pour hommes.
GANTS de PEAU pour ENFANTS.
PARFUMERIES FINES des meilleures maisons de Paris.
CHEMISES FRANÇAISES
De tous genres et de toutes tailles.
COLS, POIGNETS et DEVANTS de CHEMISES.
GILETS et CALEÇONS FLANELLE et MERINOS.
CHEMISES D'ENFANTS de 8 à 14 ans.
Lingeries fines pour dames. Jupons et Chemises brodés, Peignoirs brodés, Cols dentelle, Cravates nouveautés, Eventails de soirées, Gilets nouveautés, Dentelles, Rubans, Lainages, Manteaux d'enfants et Châles laine.
MERCERIES de toutes sortes.
14 fév—

MAISON
D. H. HOLMES
155 Canal et 15 Bourbon.
Mise en vente, à partir de LUNDI, 20 Février, d'un grand assortiment des dernières et des plus riches nouveautés
POUR LA SAISON
DE PRINTEMPS.
Surah uni et rayé de toutes couleurs.
Surah ombré et glacé, haute nouveauté.
Pékin moiré grisaille et couleurs.
Taffetas rayé toutes couleurs.
Foulard croisé grisaille et couleur.
Velours broché et ciselé haute nouveauté.
Gaze de l'Inde brochée soie, dernière nouveauté.
Voile de nonne brodé soie.
Grand Assortiment de
Soieries noires et couleurs, Grenadines et tous genres et des meilleures fabriques de Lyon. Gazes, Tulles, Rubans, Gants, Fleurs, Dentelles, Garnitures, etc. etc.
Nous offrons nos Marchandises d'Hiver à des prix extrêmement réduits
D. H. HOLMES.
19 fév—

VACCINATION.
Mmes BAUSSET & GAGNANT
PRÉVIENNENT les dames de leurs clientèles qu'elles vaccinent tous les JEUDIS, à midi Résidence: rue Remparts, 187 et 189, entre Dumaine et Ste Anne. 8fév—2m

LE BITTER MALAKOFF
A reçu la seule médaille à
L'Exposition de Paris en 1878.
Pas de tonique semblable.
ALPH. WALZ
Seul propriétaire et fabricant 26 rue Conti.
8 oct—1 an t. 1.21

Entrepôt de Tapis et de Toiles-Cirées.
ELKIN & CIE,
100..RUE DU CANAL..100
Reçoivent des nouveautés en tapis
AXMINSTER, MOQUETTE, VELOURS et BRUXELLES,
Ayant des bordures se mariant avec et en le dessin.
DEVANTS DE CHEMINÉE ET TAPIS ORIENTAUX.
TAPIS DE BRUXELLES,
à soixante-quinze cents la yarde et au-dessus.
TOILES CIRÉES
et Linoleum pour Planchers
Rideaux et Etoffes à Rideaux,
Dessins nouveaux et élégants en dentelle antique
SOIES CRUES
de qualités et genres divers.
Stores de Fenêtre.
Blancs Ornementés, Ecru, Hollande,
Stores à dessins transparents.
Stores à dessins Opaques.
NATTES
COCO, NAPIER ET CANTON.
Grande variété de Franges nouvelles
18oc so—au 17sept.82

A vendre, pour cause de mauvaise santé,
UN CAFÉ bien situé dans le Second District et ayant une excellente clientèle. Pour de plus amples informations, s'adresser au bureau de l'ABEILLE.
25 fév—9f

A vendre, ou à louer.
UNE magnifique habitation, à cinq milles de la ville, sur le chemin de Gentilly, convenant à n'importe quelle culture, étant en savane depuis 35 ans, et ayant une cyprière pouvant fournir environ 40,000 cordes de bois assorti, et environ 50,000 traverses de chemin de fer.—Aussi, une grande bâtisse, etc., se trouvant sur l'emplacement.
Pour plus de détails, s'adresser à VICTOR ABEEMAN, à la Métairie, près du City Park.
25 fév—15t

Tombes et Fours à vendre
DANS le cimetière St-Louis, rue Esplanade. Construction de TOMBES en marbre et en briques à des prix modérés; réparation de tombes à des prix également modiques. S'adresser
16 fév—2m FLORVILLE FOY, Rue des Remparts No 22.

A vendre.
CINQ TERRAINS avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 3me District de cette ville, dans le carré d'îlet compris entre les rues Miro, Galvez, Kerlerec et Columbus. Pour de plus amples renseignements, s'adresser à MM. Herman & Grossman, rue Peters, entre Commune et Gravier.
7 fév—☞

PLANT DE RIZ.
PLANT DE RIZ DE l'HONDURAS, qualité de choix,
GARANTI SANS ROUGE,
A vendre par ERNST & CO.
Aux Nos 109 et 111 de la rue Julie.
1fév—☞

La célèbre prophétesse,
MME LEONCE, prévient sa nombreuse clientèle qu'elle continue à dire le passé, le présent et l'avenir. Si vous avez des peines, venez; plus de mariages manqués, plus de troubles dans les ménages. Chances infaillibles pour voyager. Enfin, voulez-vous être heureux? Voulez-vous avoir des numéros gagnants? Venez au
No 206, RUE ST-CLAUDE,
11fév☞ entre Ste-Anne et Dumaine.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 3 MARS—CLASSE No 53
Tirage de 4 heures P. M.

39	40	3	69	54	5	43	35	42	73	12	—	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature
Ce 3 mars 1882—4 heures P. M.
LOUIS E. FILIS,
D. A. WILSON,
Commissaires.

☞ Les plans de ces tirages [illegible]